

Siège social :

2 chemin de Bailloux
Tour TÔ – 5^e étage
CS 60198
33140 VILLENAVE-D'ORNON

Tél. 05 56 31 66 75
accueil@soflux.fr

**Établissement
secondaire :**

ZI n°3
44 route de l'Isle d'Espagnac
CS 60541
16160 GOND-PONTOUVRE

Tél. 05 45 68 95 68
accueil@soflux.fr

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Femmes-Hommes / 2022

S.E.R.E. :

Catégorie : Entreprise de 50 à 250 salariés

Période de référence : 01/01 au 31/12/2021

Résultat Index 2022 : Non calculable *

Indicateur	Résultat/Note	
Écart de rémunération entre les femmes et les hommes	Non calculable* ²	
Écart de taux d'augmentation entre les femmes et les hommes	14.39 %	(0/35)
	0.70 en nb etp Population envers laquelle l'écart est favorable : femmes	(35/35)
Pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congés maternité	Non calculable * ³	(0/15)
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0 %	(0/10)

*¹ Les indicateurs calculables représentent moins de 75 points, l'index ne peut être calculé. 35 points sur un maximum de 45 points pouvant être obtenus.

*² Motif : L'effectif des groupes valides est inférieur à 40 % de l'effectif.

*³ Absence de retours de congé maternité